



HONORAIRES AGENCE

(Mise à jour au 1^{er} janvier 2020)

Transaction

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

<u>Prix de vente TTC</u>	<u>Honoraires TTC</u>
Moins de 100 000 €	6 000 €
De 100 001 à 150 000 €	6,00 %
De 150 001 à 250 000 €	5,50 %
De 250 001 à 350 000 €	5,00 %
De 350 001 à 450 000 €	4,50 %
A partir de 450 001 €	4,00 %

Ces honoraires sont à la charge du vendeur selon le mandat.

*Cas particulier → honoraires acquéreur au titre d'un mandat de recherche.

Location

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06.07.1989

S'adaptant à la loi ALUR, les honoraires de chaque parti sont établis de la manière suivante :

7.00€ TTC / m² correspondant à :

- La commercialisation, les visites du bien, l'étude du dossier de candidature (solvabilité) et la présentation au propriétaire, la rédaction du bail

3.00€ TTC / m² correspondant à :

- Etat des lieux entrant et sortant

*Cas particulier → Voir conditions particulières en agence.

Gestion

6.50 % HT du loyer charges comprises

Option : Assurance Loyers Impayés : 2.1 % du loyer charges comprises

Aide à la déclaration foncière annuelle : 50 € HT

*Cas particulier → Voir conditions particulières en agence.

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

VIA IMMO au capital de 10 000 € - Siège social : 116 rue du Général de Gaulle 69530 Brignais

RCS Lyon 74986866700017 - Siège social : 116 rue du général de gaulle 69530 BRIGNAIS - Tel : 0478050607 - Email : brignais@laforet.com - Titre professionnel : Agent Immobilier - Activités : Transaction sur immeubles et fonds de commerce et Gestion immobilière - Carte professionnelle n° : CPI 6901 2018 000 035 569

Garantie financière ALLIANZ 87 rue de Richelieu 75002 PARIS - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante de la SAS LAFORÉT FRANCHISE.